



Mouans Sartoux. le 19 septembre 2020

Cher(e)s Ami(e)s,
Vous êtes invités à participer à notre

Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 17 octobre 2020 à 14 h 00
au Terrain les Canebiers MOUANS SARTOUX
(organisée en extérieur)

13h30 accueil des participants, (port du masque)
14 h 00 Assemblée Générale

Ordre du jour

- Récapitulatif de l'olympiade
- Rapport Moral
- Rapport d'activités et résultats sportifs
- Rapport des Comptes
- Approbation des comptes et quitus à la trésorière
- Tarif des licences
- Questions diverses

Election du comité directeur (Olympiade 2020/2024)

ARTICLE 6. - (Election du Comité)

*Est éligible au Comité de Direction toute personne âgée de dix huit ans au moins au jour de l'élection, membre de l'association depuis plus d'un an et à jour de ses cotisations.
Elle doit jouir de ses droits civiques et politiques.*

POUVOIR

Je soussigné(e) (NOM prénom) :

Donne pouvoir à :

- pour me représenter à l'Assemblée Générale du 17 octobre 2020 de la CIE des Archers du Parc
- pour prendre part à toutes les délibérations
- pour voter en mes lieux et place

A _____, le _____ 2020
Signature : (Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »)